

Mode d'emploi

Caisses sur anses

Référence produit :
5002 - 5004 - 5007

Août 2013

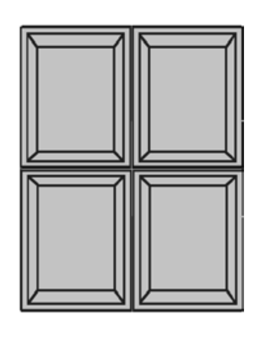
010_F Nettoyage

Les recommandations de nettoyage qui suivent s'appliquent à tous les produits CurTec en polyéthylène et polypropylène.

- Les meilleurs résultats sont obtenus au moyen d'une installation de nettoyage équipée de gicleurs ou d'une installation *Ultra-Sonic*.
- Le produit de nettoyage le plus adéquat est un produit alcalin peu moussant d'un PH de 10 à 12 (en solution).
- La température conseillée de l'eau lors du nettoyage est comprise entre 40 et 50 °C.
- La température de l'eau lors du rinçage ne peut dépasser 65 °C.
- La durée de nettoyage, à la température indiquée, doit être limitée à 35 secondes. Limiter le rinçage final à 20 secondes. Ceci évite un réchauffement complet du matériau et son rétrécissement.
- Utiliser de l'air froid pour le séchage accéléré. Si de l'air chaud est utilisé, l'opération ne peut durer plus de
  30 secondes, sans dépasser une température de 65 °C.
- La partie soufflerie et séchage de l'installation doit être adaptée, afin que les endroits difficilement accessibles du produit soient séchés.
- Consulter le fournisseur de l'installation pour les informations techniques spécifiques. CurTec peut vous y aider.

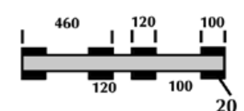
Remarque : Vérifier régulièrement les thermostats et le réglage de durée de votre appareil.

Palettisation

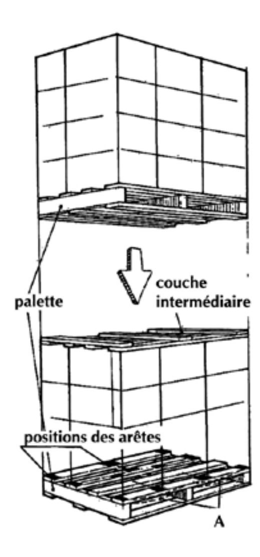


F1

Les caisses ne peuvent être chargées au-delà des prescriptions de ce mode d'emploi. Les caisses sur anses doivent être gerbées conformément à la norme ce mode d'emploi. Lors du gerbage des caisses le poids est soutenu par les anses, les bords et les couvercles de la caisse du dessous. Il est nécessaire que les quatre coins de la caisse inférieure soient bien soutenus par une palette ou un intercalaire.
F1 montre le gerbage des caisses sur anses (500 x 600 mm) sur une palette de 1000 x 1200 mm.



L'épaisseur des planches de support des palettes multiples doit être d'au moins 20 mm. Les palettes simples doivent posséder une épaisseur de planche d'au moins 15 mm et ne peuvent être empilées une fois chargées.



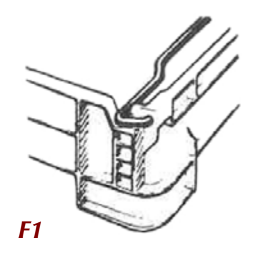


Attention!!
Utiliser des palettes suffisamment robustes afin d'éviter de déformer les caisses, comme illustré. Les caisses seraient alors mal soutenues et la charge de gerbage serait dépassée.

Lors du gerbage de plusieurs palettes le recouvrement inférieur de la palette à empiler doit être identique au recouvrement supérieur de la palette inférieure. Utiliser un intercalaire si le recouvrement inférieur diffère du recouvrement supérieur. Toutes les caisses gerbées sur la palette inférieure doivent être d'égale hauteur. Sur la palette la plus basse n'utiliser que des caisses identiques. Le matériau et la finition de la palette doivent être de bonne qualité. Ne pas utiliser de palettes à usage unique pour le gerbage de palettes chargées.

La palette la plus élevée doit être bien soutenue par tous les coins des caisses sur la palette la plus basse. Pour la hauteur de gerbage autorisée des caisses, voir la prescription concernée.

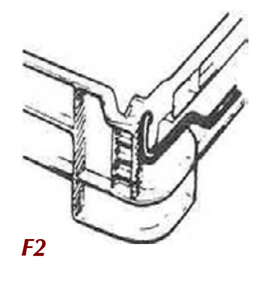
023_F Gerbage & emboîtement


F1

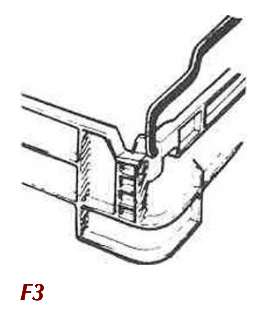
Lors du gerbage des caisses, les anses doivent être tournées vers l'intérieur, comme indiqué en F1. Si le couvercle est utilisé il doit être placé sur la caisse avant d'être tourné vers l'intérieur. Le corps de la caisse placé par-dessus est soutenu par les anses.

Les caisses 5002, 5004 et 5007 sont compatibles au gerbage et à l'emboîtage. En plus de cela les caisses les plus petites doivent être placées dans les caisses les plus grandes.

Attention!!
N'utilise jamais caisses avec des dimensions différents pêle-mêle.


F2

Lors de l'emboîtement à vide des caisses, les anses doivent être tournées vers l'extérieur, comme indiqué en F2.


F3

Les caisses sur anses peuvent être portées aisément par leurs bords ou leurs anses. Voir F3..

Poids & Contenu

Le tableau qui suit indique le poids de la caisse et sa capacité. Le poids contenu dans la caisse doit être réparti le plus uniformément possible. La caisse fléchira quelque peu en fonction du poids, de la température et de la durée. Quand la caisse sera vidée, le fléchissement disparaîtra complètement ou en partie.

Caisse sur anses	Contenu	Poids de la caisse	Capacité
5002	60L perforé	3,2 kg	30 kg
5004	88L perforé	3,9 kg	30 kg
5007	88L plein	5,1 kg	30 kg

T1

T2 indique le nombre maximum de caisses sous une hauteur de 198 cm (palette comprise). Il est également indiqué le nombre maximum de caisses emboîtées sous T1. La prescription 040_F précise combien de temps ce gerbage peut être maintenu.

Caisse sur anses:	Nombre maxi de caisses gerbées	Nombre maxi de caisses emboîtées	Charge maxi sur la caisse inférieure lors du gerbage
5002	6	15	180 kg
5004	4	17	120 kg
5007	4	17	120 kg

T2

Attention!
Les caisses peuvent être utilisées pour l'entreposage de marchandises à une température comprise entre -35°C et +35°C. Les charges de poussée et les coups doivent être évités en-dessous de -10°C.

Le transport routier est autorisé aux conditions suivantes :

- les palettes sont chargées conformément aux exigences de ce mode d'emploi.
- Le trajet dure au maximum 25 heures.
- la température dans l'espace de chargement pendant le transport ne peut dépasser 35°C.
- la charge sur la caisse la plus basse ne peut dépasser 120 kg pour le 5002, et 100 kg pour le 5004 et 5007.

Gerbage

La résistance maximale de la caisse la plus basse lors du gerbage dépend des facteurs suivants :

- le nombre de caisses empilées
- le poids contenu dans chaque caisse
- la température ambiante
- la durée de gerbage
- le soubassement de gerbage

T1 indique la charge maximale de gerbage sur la caisse la plus basse à une température ambiante donnée, pendant un temps donné, sur un soubassement dur ou sur des palettes à la norme 018_F.

Temp.	Temps en mois	Poids sur caisse inférieure	5002		5004 & 5007		Nombre maxi de caisses emboîtés			
			Hauteur maximale de gerbage		Hauteur maximale de gerbage		5002		5004/5007	
			caisses	metres	caisses	metres	caisses	metres	caisses	metres
< 0°C	½	300 kg	11	3,5	11	4,8	50	5,4	40	3,7
	1	260 kg	9	2,95	9	4	50	5,4	40	3,7
	3	235 kg	8	2,65	8	3,45	50	5,4	40	3,7
	6	210 kg	8	2,65	8	3,45	50	5,4	40	3,7
	12	195 kg	7	2,35	7	3,05	50	5,4	40	3,7
20°C	½	160 kg	6	< 1,98	6	2,7	30	3,35	22	2,2
	1	150 kg	6	< 1,98	6	2,7	30	3,35	22	2,2
	3	130 kg	5	< 1,98	5	2,3	30	3,35	22	2,2
	6	120 kg	5	< 1,98	5	2,3	30	3,35	22	2,2
	12	110 kg	4	< 1,98	4	< 1,98	30	3,35	22	2,2
35°C	½	100 kg	4	< 1,98	4	< 1,98	25	2,8	15	1,6
	1	90 kg	4	< 1,98	4	< 1,98	25	2,8	15	1,6
	3	80 kg	3	< 1,98	3	< 1,98	25	2,8	15	1,6

T1

- La hauteur maximale par palette est 1,98 m.
- La hauteur maximale de gerbage ne peut dépasser 6 m.
- La pente au sol lors d'un gerbage de plus de 3 m ne peut dépasser 0,5%.
- Un gerbage de plus de deux palettes ou de plus de 4 m doivent être ceinturés.

Si les caisses gerbées sont transportées après un long entreposage elles doivent d'abord être désempilées : la position des caisses haut/bas doit être interchangée. L'opération doit être répétée après le transport en cas de nouvel entreposage.

CurTec International
Spoorlaan Noord 92
5121 WX RIJEN
Pays-Bas

France : +33 1 84 88 32 32
Tout autres pays : +31 88 808 2000

curtec.fr@curtec.com

www.curtec.com